

Évaluation de l'impact du programme européen « Initiative pour l'emploi des jeunes » en 2015

Mars 2016

Synthèse du rapport régional de l'évaluation de l'IEJ en Nord-Pas-de-Calais

Ce document constitue la synthèse du rapport régional d'évaluation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes en Nord-Pas-de-Calais, suite aux premiers travaux d'évaluation de la mise en œuvre de l'IEJ en France en 2015.



L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) a été mise en place par l'Union européenne pour lutter contre le chômage des jeunes et accélérer la mise en place de la Garantie Européenne pour la Jeunesse. Ce fonds spécifique est **abondé par le Fonds Social Européen (FSE)** et s'adresse aux régions des Etats membres dont le taux de chômage des jeunes dépasse **25%**. Il doit permettre de financer des actions en faveur des « **NEET** », les jeunes qui ne sont pas scolarisés, et qui ne sont ni en emploi, ni en formation.

La France a bénéficié d'une dotation de **310,2 millions d'euros issus du fonds spécifique IEJ**, auxquels s'ajoutent **312 millions d'euros de FSE**. Cette enveloppe a été répartie entre le Programme Opérationnel National spécifique IEJ (65% des fonds), géré par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), et 12 Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ (35% des fonds), gérés par les Conseils régionaux des territoires éligibles à l'IEJ. Au total, **16 territoires** ont bénéficié de l'IEJ en France



Chiffres clés

L'IEJ en France c'est :

622 millions d'euros IEJ-FSE

16 territoires éligibles (13 Régions et 3 Départements)

1 Programme Opérationnel National spécifique IEJ, géré par l'Etat

12 Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ, gérés par les Conseils régionaux

Le Nord-Pas-de-Calais, avec un taux de chômage des jeunes qui s'élève à **34,8%** en 2012, fait partie des territoires éligibles à l'IEJ. La région est par ailleurs concernée par des **problématiques importantes de qualification et de décrochage scolaire** chez les jeunes. En 2014, **14,2%** des 15-24 ans entrent ainsi dans la catégorie des jeunes « **NEET** » (soit environ **74 000 jeunes**).

Au total, le territoire du Nord-Pas-de-Calais a bénéficié d'une enveloppe de **90,2 millions d'euros d'IEJ-FSE** (dotation spécifique IEJ et abondement FSE), dont **45,6 millions d'euros sont gérés par la Direccte** (autorité de gestion déléguée pour le Programme Opérationnel National IEJ), et **44,6 millions d'euros pour le Conseil régional**.

Données clés

90,2 millions d'euros IEJ-FSE en Nord-Pas-de-Calais

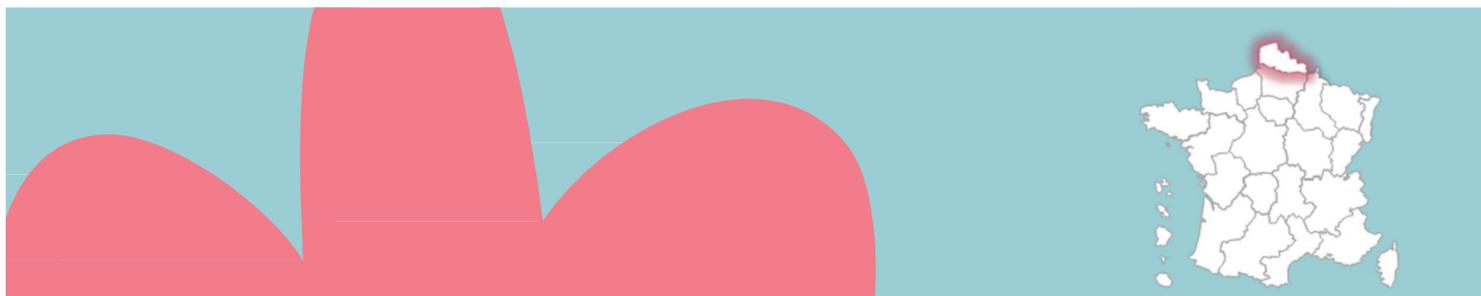


44,6 millions d'euros IEJ-FSE gérés par le Conseil régional

IEJ	FSE	Contrepartie nationale
22,3 M€	22,3 M€	14,9 M€

45,6 millions d'euros IEJ-FSE gérés par la Direccte

IEJ	FSE	Contrepartie nationale
22,8 M€	22,8 M€	4 M€

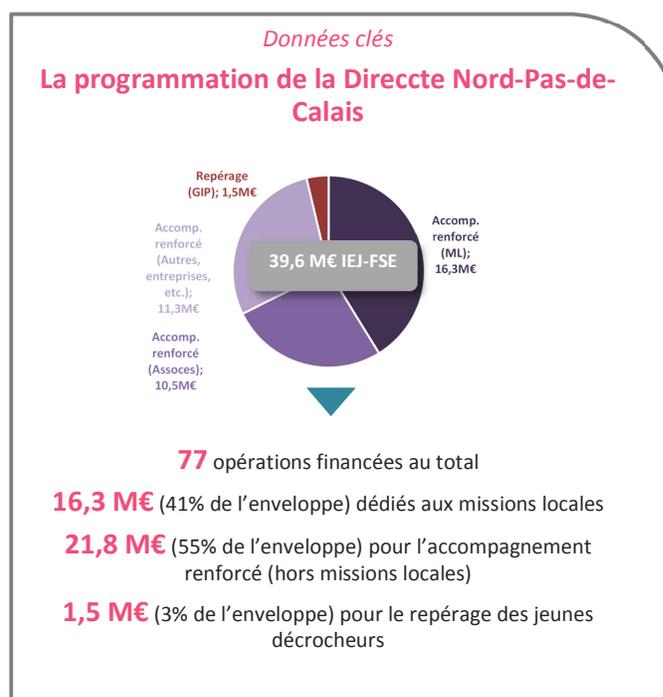
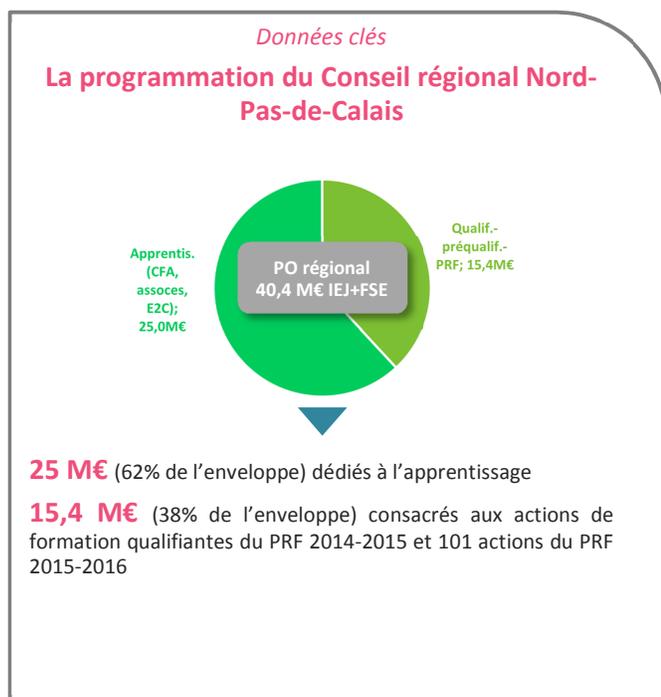


Les fonds IEJ-FSE ont été programmés rapidement, par le Conseil régional comme par la Direccte

Pour agir vite et auprès de nombreux jeunes NEET, la France s'est engagée à programmer l'ensemble de l'enveloppe IEJ qui lui était attribuée **avant le 31 décembre 2015**. En Nord-Pas-de-Calais, **les fonds IEJ-FSE ont été programmés rapidement**, tant par le **Conseil régional** que par la **Direccte**, qui sont proches de cet objectif (88% de programmation) grâce au travail d'anticipation et de préparation réalisé en amont de l'adoption du PO. Le bouclage de la programmation devrait intervenir début 2016 pour les deux autorités de gestion, de par la reconduction d'actions en 2017 (missions locales, apprentissage) et le subventionnement de nouveaux dossiers (ex. : Conseils Départementaux) en cours d'instruction. Cette programmation rapide tient notamment **au choix des dispositifs qui ont été financés dans le cadre de l'IEJ**.

Au regard des besoins de développement de l'apprentissage dans la Région et du faible niveau de formation des jeunes, le **Conseil régional** a retenu deux types d'orientation dans son Programme opérationnel, en cohérence avec la réflexion portée par le Pacte pour l'avenir et l'emploi des jeunes et le PAR : l'accès à l'apprentissage, qui représente la majorité des actions, et les parcours de qualification permettant l'accès à l'apprentissage.

Pour la **Direccte**, l'enveloppe IEJ-FSE a quant à elle été programmée dans le cadre d'un appel à projets qui propose les actions éligibles suivantes : actions de repérage, d'entretien de diagnostic avec le jeune, d'accompagnement social et professionnel, le soutien et la sécurisation des embauches et l'accompagnement à l'entrepreneuriat. En réalité, 96% de l'enveloppe est consacré à des actions d'accompagnement renforcé.





L'IEJ a principalement été mobilisée pour mettre en place des parcours d'accompagnement renforcé, destinés aux jeunes NEET du territoire

Quel effet « volume » peut-on attendre de l'IEJ ?

Environ **74 000 jeunes de 15 à 24 ans** peuvent être considérés comme étant dans une situation de « NEET » en 2014 en Nord-Pas-de-Calais. Parmi eux se trouvent à la fois des jeunes qui ont temporairement un statut de NEET (les jeunes diplômés par exemple, qui sont dans l'attente de leur premier emploi), et d'autres jeunes, plus vulnérables, qui sont NEET depuis plus longtemps (par exemple les jeunes décrocheurs, qui peinent à s'insérer sur le marché du travail). De fait, la population des jeunes NEET se renouvelle constamment et les données disponibles permettent uniquement de réaliser une photographie à un « instant T », qui ne prend pas en compte les flux de jeunes qui entrent et sortent de cette population de « NEET ».

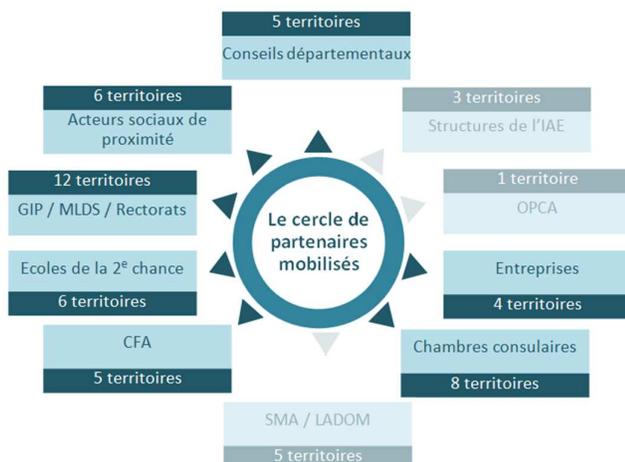
En Nord-Pas-de-Calais, le **Conseil régional** vise à atteindre **21 000 jeunes NEET sans qualification dans le cadre de son Programme Opérationnel**. A fin 2015, un peu plus de **1 000 jeunes ont intégré le PRF**. Peu de données sont toutefois disponibles à fin 2015 en ce qui concerne le nombre de participants sur les actions relatives à l'apprentissage du PO régional. Plus qualitativement donc, l'AGCSC Belencontre-Phalempins, le CFA BTP et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale n'ont pas remonté de risque de sous-réalisation majeur sur leur dispositif respectif.

Le Programme Opérationnel National IEJ s'est fixé une cible de 300 000 jeunes NEET à atteindre via les actions financées par l'IEJ. Cette cible n'a pas fait l'objet d'une déclinaison territoriale. Pour la **Directe**, les seules données disponibles concernent les cibles établies par les opérateurs, pour chaque projet financé. Les actions financées visent au total environ **72 540 NEET, ce qui est ambitieux au regard du nombre de NEET dans le territoire**. A fin 2015, **13 000 jeunes entrés dans une action du volet déconcentré**. Les actions d'accompagnement renforcé porté par les structures associatives et les sociétés coopératives (sociétés coopératives Innovation-Développement-Formation, le CREFO et l'INSTEP) ont un retard de réalisation qui pèse sur les réalisations en termes de participants, d'autant plus que les cibles fixées pour ces opérateurs sont élevées (39 084 participants).

Chiffres clés	
Les jeunes NEET visés par l'IEJ en Nord-Pas-de-Calais	
PO régional	21 000 jeunes NEET ciblés
	ND
Actions Directe	72 540 jeunes NEET ciblés
	13 000 participants

Quels effets de l'IEJ sur la diversification des actions et la novation ?

Typologie non exhaustive des opérateurs mobilisés dans le Nord-Pas-de-Calais



La logique d'appel à projets commun entre les autorités de gestions mis en œuvre dans le Nord-Pas-de-Calais sous-tend l'ambition de porter des actions innovantes. Mais si le cercle du partenariat est large, avec un nombre élevé d'opérateurs (70 identifiés), les nouveaux porteurs sont finalement peu représentés : seules quelques missions locales, quelques associations et l'entreprise POP étaient absentes de la programmation 2007-2013 du FSE pour le PO national porté par la **Directe**. Quelques actions nouvelles et expérimentations sont à relever : Créée en juillet 2015, **POP** est une entreprise en cours d'agrément Economie Solidaire et Sociale qui est soutenu par l'IEJ dans le cadre d'un **nouveau programme d'accompagnement vers l'acquisition d'un socle de compétences numériques**.

Du côté du **Conseil régional**, l'expérimentation d'un **sas préparatoire à l'apprentissage au sein des CFA** était pressentie sur le FSE suite au renforcement de leurs missions d'accompagnement par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.



Quels effets de l'IEJ sur l'accompagnement des jeunes NEET ?

Avec le financement d'ETP « dédiés », l'IEJ vise à soutenir des actions d'accompagnement renforcé, favorisant l'intensification de la relation conseiller-jeune, et la multiplication des supports pédagogiques (temps individuels, collectifs, immersions en entreprises...). **Près de 80% des fonds IEJ/FSE de Nord-Pas-de-Calais sont fléchés sur des actions d'accompagnement renforcé**, soit 96% des crédits programmés sur le volet déconcentré du PO national déconcentré et 62% sur le PO régional ; la mobilisation des acteurs pour améliorer l'offre d'accompagnement individualisé a contribué à ce renforcement, à la fois via des ETP dédiés dans les Missions locales et un renouvellement des modalités d'accompagnement pour en améliorer la qualité ou le maillage, avec de premiers résultats encourageants sur le terrain.

Quels effets de l'IEJ sur la mise en place de « parcours » ?

En lien avec leur démarche de programmation volontariste de construction de l'offre, les autorités de gestion dans le Nord-Pas-de-Calais, et notamment le **Conseil régional** ont été attentives à la logique de parcours pendant la programmation. Les actions programmées s'attachent bien à sécuriser les parcours vers l'apprentissage et à mieux articuler les actions d'accompagnement et de formation en apprentissage. C'est le cas de l'ensemble des actions prévues par le PO régional sur l'apprentissage. En revanche, les opérateurs ont tenu à souligner l'absence de soutien au suivi du jeune une fois son parcours de préparation à l'apprentissage achevé.

Du côté de la **Directcte**, cette attention a favorisé l'émergence d'un parcours intégré et articulé pour les jeunes décrocheurs mis en œuvre par le GIP académique, et coordonné avec les autres dispositifs d'accompagnement soutenus par l'IEJ et les dispositifs de droit commun.

Dans les faits, la régulation et le maillage entre les différentes actions positionnées sur l'accompagnement renforcé ne semblent pas avoir été réellement anticipés (ex. : entre le SPE et les structures associatives ou coopératives).

Données clés

L'adaptation des qualifications

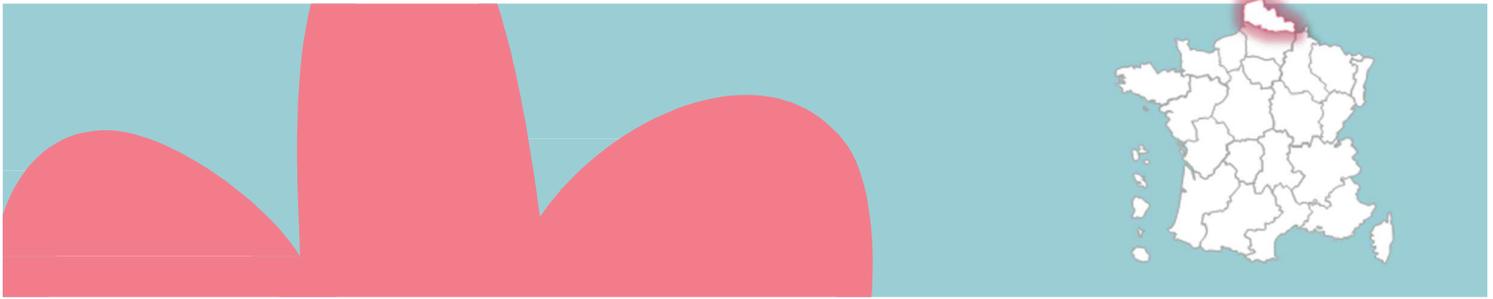
Programme POP d'accompagnement vers la montée en compétences numériques

Phase 1	modules d'accompagnement à l'emploi et à la formation, d'acquisitions de compétences numériques et d'accompagnement professionnel (4 mois)
Phase 2	Renforcement des compétences numériques et des liens avec le réseau professionnel, du renforcement de la recherche de solutions de parcours de formation ou vers l'entrepreneuriat (2 mois)
Phase 3	suivi du projet individuel et bilan (2 mois)

Données clés

L'accompagnement vers l'apprentissage

Définition du projet	Actions d'accompagnement	Actions d'orientation
à partir d'enquêtes métiers, d'immersion en CFA et de rencontres avec des entreprises	Travail sur l'employabilité (ateliers TRE, simulation d'entretien)	Mise en relation avec les entreprises sur la base d'un travail de veille réalisé par les conseillers
En novembre 2015 : 1 800 jeunes entrés 874 sorties vers l'emploi ou une formation (dont 571 vers l'apprentissage)		



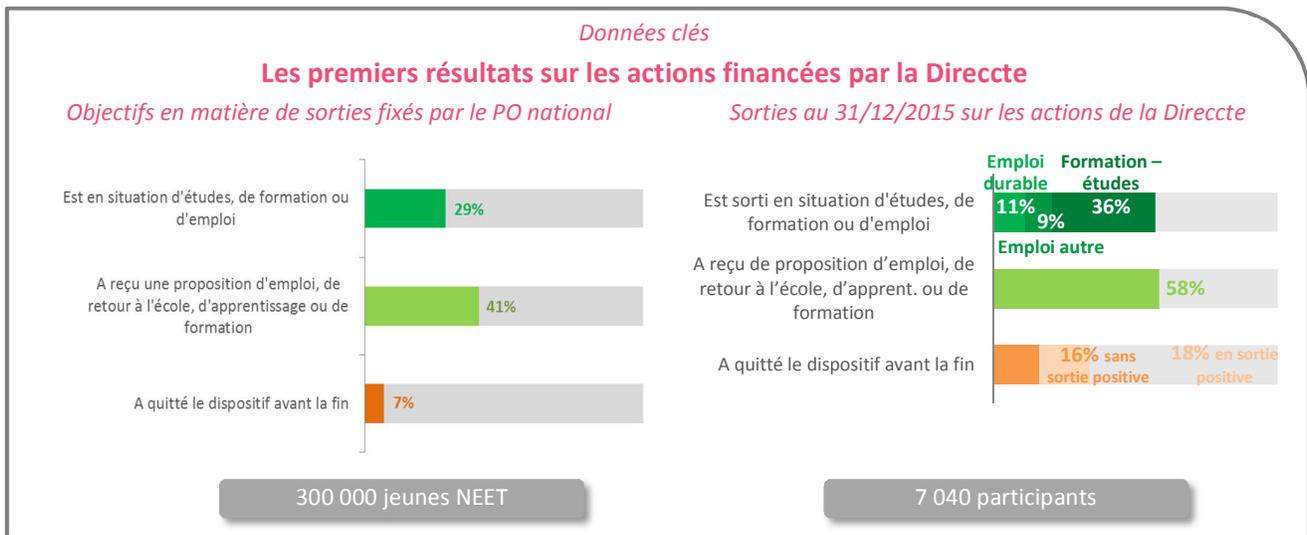
L'IEJ permet avant tout d'accompagner « mieux » et « plus » des jeunes déjà connus et de conforter les partenariats préexistants

Quels effets de l'IEJ sur les profils de jeunes NEET accompagnés ?

En Nord-Pas-de-Calais, les données disponibles sur les jeunes atteints grâce à l'IEJ ne concernent que les actions financées par la **Direccte** (données saisies dans le logiciel de suivi « Ma démarche FSE »). Une analyse des profils des participants montre que le public pris en charge a un profil proche de celui pris en charge grâce à l'IEJ à l'échelle nationale. Peuvent, cependant, être relevées une **part plus importante d'hommes et de jeunes peu qualifiés** et une **part moins importante de jeunes bénéficiaires des minimas sociaux ou vivant dans un ménage où personne n'est en emploi** qu'au niveau du PO national.

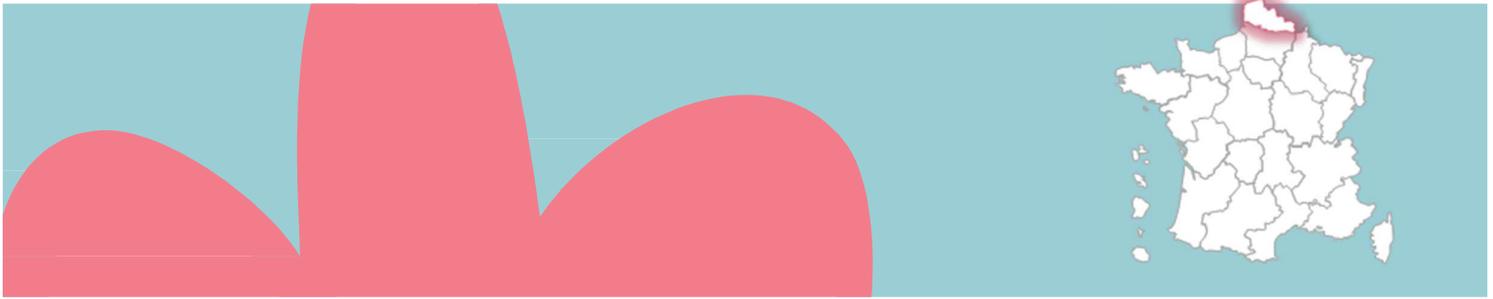
Les premiers résultats concernant les sorties montrent par ailleurs que les taux de sortie vers l'emploi et vers la formation sont supérieurs aux objectifs fixés du PO national avec **57% de sorties « positives »** , et proches des taux constatés au niveau national avec un différentiel défavorable sur l'emploi durable dans le Nord-Pas-de-Calais (31% de sortie vers un emploi durable, 7% vers un autre emploi et 14% vers une formation ou des études au niveau du PO national). Le parti pris des autorités de gestion sur le développement de l'apprentissage peut expliquer l'écart ainsi constaté sur les sorties vers l'emploi durable.

En revanche, le taux d'abandon en cours de dispositif sans solution d'insertion (16%) est plus faible que la moyenne sur le PO national (~20%) mais plus élevé que l'objectif du PO, posant la question de la possibilité de renforcer encore plus la sécurisation des parcours sur le PO national.



Quels effets de l'IEJ sur les partenariats locaux ?

Enfin, la portée de l'IEJ sur les partenariats locaux est difficile à évaluer à ce stade. Le **Conseil régional** et la **Direccte** ont cherché à capitaliser sur la dynamique du Pacte pour l'Avenir et l'Emploi des Jeunes pour mobiliser de manière large les acteurs de la région autour du développement et du renforcement des parcours vers l'apprentissage. Le PAR est apparu comme un facteur facilitant voire accélérateur pour la programmation et la mobilisation des opérateurs au service de l'ambition de l'IEJ dans la région. En effet, d'une part, le plan de communication Etat-Région défini par le PAR a été mis en œuvre afin de relayer largement l'ambition et les modalités de déclinaison de l'IEJ dans la région.



D'autre part, la mise en place d'un **appel à projet commun Etat-Région** a permis de donner de la visibilité aux opérateurs sur l'ambition de l'IEJ, et de favoriser la mise en place de réponses concertées ou intégrées de la part d'un ou plusieurs opérateurs.

Ainsi, le schéma organisationnel mis en place par les autorités, capitalisant sur une dynamique historique entre acteurs régionaux, paraît l'un des plus aboutis au regard des autres régions. En témoignent le niveau d'approfondissement du PAR et les efforts importants fournis pour garantir la cohérence de l'intervention des autorités de gestion.

Les recommandations pour la poursuite de l'IEJ en Nord-Pas-de-Calais

Thématique	Acteur	Détails de la recommandation	Horizon temporel d'atteinte des résultats	
			Court terme	Moyen terme
Approche de programmation	Directe et Conseil Régional	Capitaliser sur la mise en place de l'appel à projets commun dans la présente programmation pour inciter les opérateurs à la pluridisciplinarité et à la mise en place de démarches concertées entre opérateurs ou intégrées dans le cadre d'une prochaine programmation		X
		Favoriser la mise en place de réponses communes, intégrées aux appels à projets (les appels pourraient inciter, dans leurs critères de sélection, à la pluridisciplinarité et à la mise en place de démarches intégrés)		X
	Conseil régional	Prévoir le soutien aux actions de sécurisation du parcours post-action (prise en charge du suivi à 3 et 6 mois par exemple) notamment du côté du Conseil Régional		X
	DGEFP, ARF et Conseil Régional	Prévoir de nouveaux champs de données dans les outils de suivi (nombre de participants cibles, dépenses effectives) et éventuellement les types d'actions engagées auprès de chaque jeune (ateliers collectifs, entretiens individuels, mises en situation, etc.) dans l'optique d'une évaluation contrefactuelle en 2018	X	X
		Engager une réflexion approfondie sur la mutualisation des outils et des données entre PO national et PO régional		X
Pilotage des impacts et des résultats	Directe, Conseil Régional et opérateurs	Surveiller de près la consommation effective des enveloppes en s'appuyant sur les instances existantes (Comités de Suivi) ainsi que le profil du public atteint (impact de l'action du GIP et de la Chambre des Métiers sur l'atteinte de « nouveaux » publics)	X	
		Surveiller de près l'état des lieux des sorties pour détecter au plus tôt les écarts par rapport aux objectifs fixés par les PO (notamment du fait de 1 ^{ers} résultats de sortie inférieurs à la moyenne nationale) et mettre en place les plans d'actions adéquats	X	
Animation du déploiement	Directe, Conseil Régional, opérateurs	Structurer et renforcer l'animation territoriale à l'échelle infra-régionale et régionale en organisant plus régulièrement des réunions communes avec l'ensemble des opérateurs pour s'assurer de l'articulation des actions et de la mise en place de parcours	X	
		Compte tenu du nombre d'opérateurs, anticiper la charge associée au contrôle de service fait notamment celle du volet déconcentré	X	

PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES EN METROPOLE ET OUTRE-MER (IEJ)

